
AU SOMMAIRE:

- ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR
-



Atmo Occitanie prévoit le maintien sur 7 départements d'un épisode de pollution aux particules en suspension (PM10) pour ce lundi 27 juillet 2026. La situation devrait s'améliorer pour la journée du mardi 28 juillet 2026 en raison d'une bascule de vent de Sud / Sud-Est sur le territoire

DESCRIPTION DU PHENOMENE :

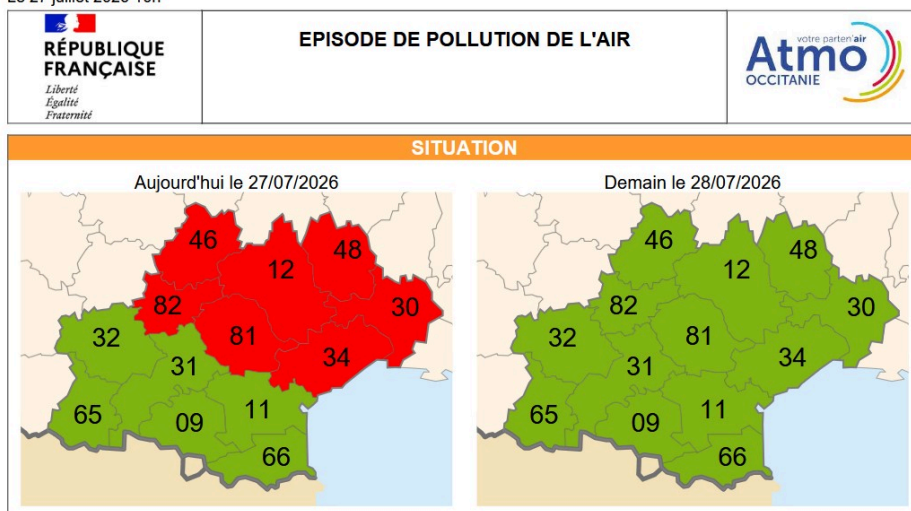
Les incendies en cours en Gironde et dans les Landes impactent la qualité de l'air de la région avec des hausses de concentrations en particules en suspension (PM10) et particules fines (PM2.5). Depuis samedi 25 Juillet 2026, les conditions météorologiques sont favorables aux transports des fumées des incendies sur la partie Nord et Est de l'Occitanie.

Une procédure d'alerte est ainsi mise en oeuvre pour les particules en suspension (PM10) du fait de la persistance de l'épisode de pollution ce 27 juillet 2026 sur 7 départements : Lot (46), Aveyron (12), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82), Lozère (48), Gard (30) et Hérault (34).

ÉVOLUTION :

Dans la matinée du 28 Juillet, une bascule de vent sera observée sur la majeure partie de la région avec des vents de Sud / Sud-Est limitant l'influence des incendies en Gironde et des Landes sur la qualité de l'air en Occitanie. Atmo Occitanie prévoit donc la fin de l'épisode de pollution aux PM10 à partir de mardi 28 juillet 2026.

Le 27 juillet 2026 10h



mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

